MUTA SANTÉ

RAPPORT SUR LA SOLVABILITÉ ET LA SITUATION FINANCIÈRE

- RSSF -

RAPPORT 2019

SUR LES DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **1**

SYNTHESE **2**

LEXIQUE **3**

1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS **4**

1.1. ACTIVITÉ 4
1.2. RÉSULTATS DE SOUSCRIPTION 5
1.3. RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS 6
1.4. RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS 6
1.5. AUTRES INFORMATIONS 7

2. SYSTÈME DE GOUVERNANCE **8**

2.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE 8
2.2. EXIGENCES DE COMPÉTENCE ET D'HONORABILITÉ 9
2.3. SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE 9
2.4. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE 10
2.5. FONCTION AUDIT INTERNE 12
2.6. FONCTION ACTUARIELLE 12
2.7. SOUS-TRAITANCE 13
2.8. AUTRES INFORMATIONS 13

3. PROFIL DE RISQUES **14**

3.1. RISQUE DE SOUSCRIPTION 15
3.2. RISQUE DE MARCHÉ 17
3.3. RISQUE DE CRÉDIT 18
3.4. RISQUE DE LIQUIDITÉ 20
3.5. RISQUE OPÉRATIONNEL 20
3.6. AUTRES RISQUES IMPORTANTS 22
3.7. AUTRES INFORMATIONS 22

4. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ **23**

4.1. ACTIFS 24
4.2. PROVISIONS TECHNIQUES 25
4.3. AUTRES PASSIFS 26
4.4. MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES 26
4.5. AUTRES INFORMATIONS 26

5. GESTION DU CAPITAL **27**

5.1. FONDS PROPRES 27
5.2. CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS 29
5.3. UTILISATION DU SOUS-MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDE SUR LA DUREE DANS LE CALCUL DU SCR 30
5.4. DIFFERENCES ENTRE LA FORMULE STANDARD ET TOUT MODELE INTERNE UTILISE 30
5.5. NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS 30
5.6. AUTRES INFORMATIONS 30

ANNEXE **31**

INTRODUCTION

Le nouveau régime prudentiel Solvabilité 2 est entré en application le 1er janvier 2016.

Le présent rapport sur la solvabilité et la situation financière (ou RSSF), à destination du public, est établi en application des articles 51 à 56 de la Directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 et des mesures d'exécution publiées sous forme de règlement le 17 janvier 2015.

Le rapport présente les informations visées aux articles 292 à 298 pour les entités solos. Il respecte la structure prévue à l'annexe 20 du règlement.

Il concerne la période de référence du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Ce rapport est composé des six parties, comportant les informations qualitatives et quantitatives, une synthèse et cinq modules : activités et résultats, système de gouvernance, profil de risque, valorisation à des fins de solvabilité et gestion du capital.

Ce rapport, relatif à l'exercice 2018, a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration lors de la séance du 12 avril 2019.

Il est communiqué à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), et est publié sur le site internet de l'entreprise.

SYNTHESE

MUTA SANTÉ est une mutuelle livre II, régie par le code de la Mutualité, agissant en assurance santé exclusivement et possédant les agréments pour les branches 1 (accidents) et 2 (maladie).

Sur l'exercice 2018, MUTA SANTÉ affiche un chiffre d'affaire net de taxes de 76,3 M€, en progression de 4% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net de l'exercice est de 1,5 M€ malgré une augmentation exceptionnelle de frais, conséquence de la sortie du GIE AG2R Reunica au 31/12/2018.

MUTA SANTÉ est principalement exposée aux risques de souscription santé et de marché. Le risque de souscription santé est en forte progression cette année du fait de la résiliation du contrat de réassurance à effet du 31 décembre 2018. Ce phénomène entraine une importante augmentation du Capital de solvabilité requis (SCR) par le législateur qui s'élève à 19,9 M€ contre 13,9 M€ l'an dernier. Le Minimum de solvabilité requis (MCR) est de 5,0 M€ en 2018.

La valorisation de chaque poste du bilan laisse apparaitre un montant de fonds propres de 51,2 M€.

Ainsi, le ratio de couverture du SCR de MUTA SANTÉ reste confortable et atteint 258%. Le ratio de couverture du MCR est de 1031%.

Chiffres clés 2018 de MUTA SANTÉ :

Chiffre d'affaires HT	**76,3 M€**
Résultat	**1,5 M€**
Ratio de couverture du SCR	**258%**
Ratio de couverture du MCR	**1031%**

LEXIQUE

ACPR	Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
BE	Meilleure estimation (*Best Estimate*)
EIRS	Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité (ORSA en anglais)
ID	Impôt Différé
LoB	Ligne d'activité en français (*Line of Business*)
MCR	Minimum de capital requis (*Minimum Capital Requirement*)
ORSA	*Own risk and solvency assessment* (EIRS en français)
QRT	*Quantitative Reporting Templates*, ou états quantitatifs
SCR	Capital de solvabilité requis (*Solvency Capital Requirement*)

1. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

1.1. ACTIVITÉ

MUTA SANTÉ est une mutuelle livre II, régie par le code de la Mutualité, agissant en assurance santé exclusivement et possédant les agréments pour les branches :

Branche 1 : Accidents

Branche 2 : Maladie

MUTA SANTÉ est sortie du groupe AG2R LA MONDIALE au 31 décembre 2018 par décision de l'Assemblée Générale du 02 novembre 2017 : cette décision a été prise afin que la mutuelle retrouve son autonomie et continue à rester un acteur important dans l'économie régionale afin de répondre aux besoins et exigences des assurés en termes de produit et de qualité de gestion.

Cette sortie du groupe a entrainé des charges exceptionnelles non structurelles sur l'année 2018 d'autant plus qu'une sur-facturation a été transmise par le GIE à Muta Santé par rapport au budget initial ; montant contesté par la mutuelle. Les fondamentaux techniques restent bons avec un ratio S/P hors frais de 86.2%.

Pour 2018, nos prévisions de développement étaient forcément revues à la baisse compte tenu de la désorganisation commerciale sur l'année 2018 .

Néanmoins malgré ce contexte très défavorable, la Mutuelle a vu des effectifs assurés progresser de 1.5% notamment au niveau des retraités et des frontaliers. L'objectif principal a été de maintenir tout au long de l'année 2018 un niveau de gestion et un service de qualité pour nos clients ce que la mutuelle a pu faire grâce à l'investissement et au dévouement du personnel convaincu par le projet de Muta Santé.

L'année 2018 a donc été une année particulière et Muta Santé dispose maintenant depuis le 17 décembre 2018 de son propre personnel, de ses locaux et de son système d'information. La mutuelle est donc en ordre de bataille pour affronter les différents défis qui se présentent à elle.

L'enjeu principal de MUTA SANTÉ, sur les années à venir sera donc d'être capable de séduire toujours plus de nouveaux assurés pour faire face au vieillissement naturel de sa population assurée. Il conviendra également de s'adapter aux modifications règlementaires au niveau des offres de produit et de service en maintenant une gestion de qualité et de proximité aux assurés.

Il conviendra donc d'adapter les processus de vente, investir dans de nouveaux supports ou de nouveaux services et diversifier notre activité, notamment au niveau des contrats collectifs où la mutuelle possède les compétences nécessaires au niveau gestion et technique. Le fait d'avoir retrouvé une autonomie, des circuits de décisions courts ainsi qu'une maitrise de l'ensemble des processus nous permettra de répondre à ces différents challenges et ceci dès le 1er janvier 2020 afin de mettre en application la réforme 100% santé.

1.2. RÉSULTATS DE SOUSCRIPTION

L'activité de MUTA SANTÉ est concentrée sur la Lob 1 (*line of business*, ou ligne d'activité) : frais médicaux courts termes (non assimilable à des techniques vie).

Le résultat de souscription de MUTA SANTÉ est le suivant :

RESULTAT DE SOUSCRIPTION (montants en K€)	2017	2018
(+) Cotisations brutes	73 342	76 348
(-) Charges de sinistres	-62 739	-65 819
(-) Frais	-7 995	-10 894
(+/-) Résultat de réassurance	-147	-153
TOTAL	**2 462**	**-517**

Ratio combiné (sinistres+frais)/cotisations	96,4%	100,5%
Ratio sinistres/cotisations	85,5%	86,2%

Le résultat de réassurance se décompose comme suit :

RESULTAT DE REASSURANCE (montants en K€)	2017	2018
(-) Cotisations cédées	-36 671	-38 175
(-) Charges de sinistres cédées	31 370	32 893
(+) Commissions reçues	5 154	5 128
TOTAL	**-147**	**-153**

Le résultat de souscription s'élève à **-0,5 M€** en 2018, contre 2,5 M€ en 2017. Cette baisse importante du résultat de souscription est due à une légère augmentation de la sinistralité mais surtout à une augmentation conséquente des frais. Ces derniers tiennent compte d'une provision exceptionnelle de frais facturés par le GIE Ag2R Réunica de 1.7M€ au titre de coûts de désimbrication dans le cadre de la sortie de Muta Santé du groupe.

1.3. RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS

Le résultat financier de MUTA SANTÉ est le suivant :

RESULTAT DES INVESTISSEMENTS (montants en K€)	2017	2018
(+) Revenus des placements	240	234
(+) Autres produits des placements	32	32
(+) Profits provenant de la réalisation des placements	1 558	1 914
(-) Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers	-40	-36
(-) Autres charges de placements	-87	-87
(-) Pertes provenant de la réalisation des placements	-10	-26
TOTAL	**1 693**	**2 031**

Le résultat financier s'élève à **2 M€** en 2018 contre **1,7 M€** en 2017. Cette hausse permet de compenser en partie les frais exceptionnels facturés par le GIE Ag2R Réunica et est principalement due à la hausse des profits issus de la réalisation des placements, qui passent de 1,6 M€ en 2017 à 1,9 M€ en 2017 (+23%).

1.4. RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES (montants en K€)	2017	2018
(+) Autres produits non techniques	0	0
(-) Autres charges non techniques	-23	-98
(+) Produits exceptionnels	0	0
(-) Charges exceptionnelles	0	0
(-) Impôts sur le résultat	-1 075	38
TOTAL	**-1 098**	**-60**

Le résultat des autres activités s'élève à **–60K €** en 2018, contre -1,1 M€ en 2017. Cette variation est due à l'absence de charge d'impôt du fait d'un résultat de souscription négatif mais surtout de la baisse des plus-values latentes au 31/12/2018

RESULTAT NET SOCIAL (montants en K€)	2017	2018
RESULTAT DE SOUSCRIPTION	2 462	-517
RESULTAT DES INVESTISSEMENTS	1 693	2 031
RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES	-1 098	-60
TOTAL	**3 056**	**1 454**

Le résultat net social de l'entité s'élève donc à 1,5 M€ en 2018 contre 3,1 M€ en 2017. Cette baisse s'explique principalement par la diminution du résultat de souscription du fait de l'augmentation exceptionnelle de frais, qui est compensée partiellement par la réalisation de produits financiers.

1.5. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information que celles présentées dans les parties 1.1 à 1.4 n'est à déclarer.

2. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

2.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration de MUTA SANTÉ est composé de 24 administrateurs, dont un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) trésorier et un(e) secrétaire. Les mandats et les fonctions des administrateurs sont issus des élections du 16 juin 2016.

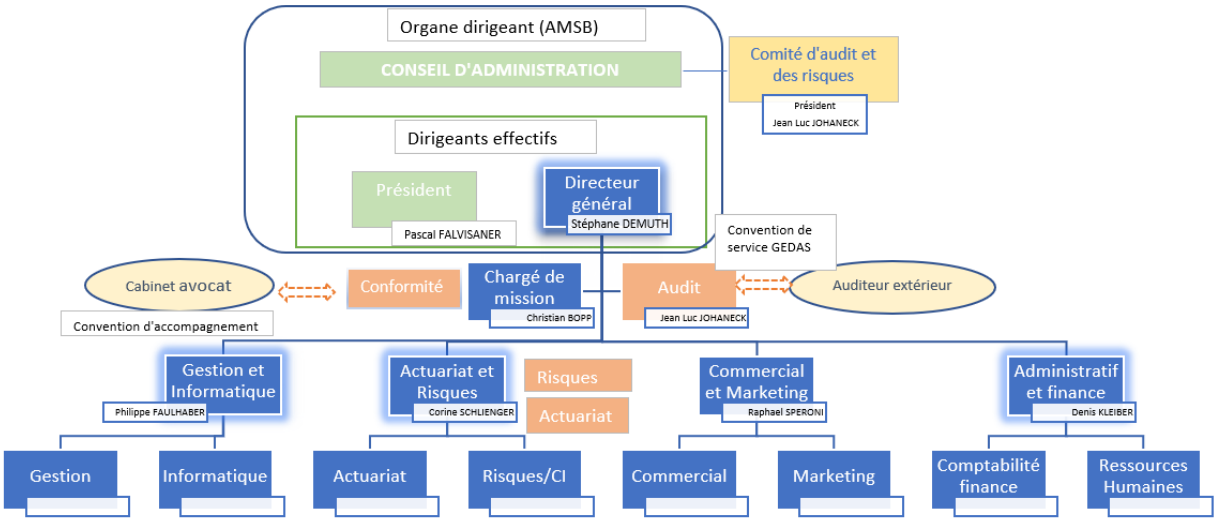
Courant 2018 se sont tenues 3 réunions du Conseil d'administration, selon le calendrier suivant :

- le 8 février 2018 :
- le 17 avril 2018 ;
- le 9 novembre 2018.

et une Assemblée générale le 20 juin 2018.

Le Directeur général et le Président de la mutuelle sont nommés en tant que dirigeants effectifs avec :

- Pascal FALVISANER, Président de MUTA SANTÉ ;
- Stéphane DEMUTH, Directeur général de MUTA SANTÉ.



Par ailleurs, le conseil d'administration a créé un comité d'audit et des risques composés de 8 administrateurs et d'un membre extérieur disposant de compétence comptables et financières. Une charte de fonctionnement du comité d'audit et des risques a été approuvée par celui-ci en janvier 2019.

Ce comité d'audit et des risques a pour mission principale de suivre :

- Le processus d'élaboration des informations comptables et financières
- L'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques
- Le contrôle légal des arrêtés de comptes annuels
- Les interventions des commissaires aux comptes

2.2. EXIGENCES DE COMPÉTENCE ET D'HONORABILITÉ

2.2.1. Fonctions clés

Le système de gouvernance de MUTA SANTÉ repose notamment sur l'animation de la fonction de gestion des risques, de la fonction actuarielle, de la fonction de vérification de la conformité, de la fonction audit interne et d'un dispositif de contrôle interne.

Toutes ces fonctions ont pour vocation de communiquer directement à la Direction générale, au Comité d'audit et des risques, et au Conseil d'administration une vision homogène et fiable du suivi des risques de l'entité.

L'ensemble de ces fonctions joue un rôle prépondérant dans le système de gestion des risques général de l'entreprise car elles ont un rôle de contrôle et de suivi dans la mise en application des indicateurs de risques, des lignes directrices de la société et du respect des politiques de risques. Ces fonctions sont appelées des fonctions clés car elles font le lien entre la Direction générale ou le Conseil d'administration et les directions opérationnelles.

Les fonctions clés ont été nommées par le conseil d'administration au courant de l'année 2018 avec

Fonction Clé Gestion des risques : Corine SCHLIENGER
Fonction Clé Audit Interne : Jean Luc JOHANECK
Fonction Clé Actuariat : Corine SCHLIENGER
Fonction Clé Vérification de la Conformité : Christian BOPP

2.2.2. Politiques et procédures mises en place par l'entreprise pour s'assurer de la compétence et de l'honorabilité de ces personnes

Conformément à la règlementation, les dossiers de notifications de nomination des fonctions clés contenant l'examen des compétences et honorabilité des responsables des fonctions clés, ont été transmis à l'ACPR.

2.3. SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE

2.3.1. Pilotage de la gestion des risques

Les principaux risques auxquels est soumise MUTA SANTÉ sont déclinés en politiques écrites.

Ces politiques sont pilotées, instruites et examinées par les instances opérationnelles et par les fonctions Clés et sont ensuite communiquées au comité d'Audit et des Risques pour une pré-validation avant validation finale du Conseil d'administration.

Après validation, les travaux et les actions nécessaires au respect et à la mise en œuvre des politiques sont réalisés par les directions opérationnelles ainsi que par les fonctions clés.

La rédaction des différentes politiques écrites est planifiée jusqu'au 30 juin 2019 avec :

- Politique gouvernance, compétences et honorabilité, rémunération (validé CA novembre 2018)
- Politique gestion des risques (validé CA janvier 2019)
- Politique investissement (validée CA janvier 2019)
- Politique audit interne (validation prévue CA avril 2019)
- Politique contrôle interne (validation prévue CA avril 2019)
- Politique conformité (validation prévue CA avril 2019)
- Politique qualité des données (validation prévue CA avril 2019)
- Politique sous traitance (à rédiger 2ème trimestre 2019)
- Politique EIRS (à rédiger 2ème trimestre 2019)

L'objectif principal des différentes politiques est la maîtrise des risques afférents. Elles consistent notamment en la définition de niveaux d'alerte sur les activités liées au risque défini ainsi que les actions à mener par niveau d'alerte pour les risques à priori comme pour les risques a posteriori.

2.3.2. Processus de l'évaluation interne des risques

La mise en œuvre du processus EIRS (ORSA) peut être décomposée en plusieurs phases structurantes :

- L'évaluation du besoin global de solvabilité ;
- Le respect permanent des obligations réglementaires ;
- La troisième évaluation : déviation du profil de risque ;
- Le rapport EIRS.

En 2018, le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le rapport EIRS.

2.4. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Politique de contrôle interne

La démarche de contrôle interne s'appuie sur une politique qui définit le cadre de mise en œuvre du système de contrôle interne nécessaire à la maîtrise des risques identifiés et des limites acceptées.

L'animation du dispositif de contrôle interne s'appuie sur les éléments suivants :

- Une cartographie des macro processus
- Une cartographie des risques
- Un référencement des contrôles de niveau 1
- Un plan de contrôle de niveau 2

Cartographie des risques

La description des risques s'appuie essentiellement sur la cartographie des risques dans laquelle le recensement et l'évaluation des risques sont réalisés selon les deux approches « *bottom up* » et « *top down*».

La première approche part de l'analyse des processus par les opérationnels et permet de mettre en œuvre les dispositifs de maîtrise des risques adéquats. L'information suit donc un circuit *bottom up* où elle est progressivement remontée par les opérationnels jusqu'à la Direction Générale.

La deuxième approche part de la vision d'ensemble de l'entreprise, de ses objectifs et ses activités par sa direction et permet d'aboutir directement à une évaluation des expositions majeures pour l'organisation. L'information suit donc un circuit *top down* en partant des hautes instances de l'organisation pour être utilisée dans l'optimisation du pilotage des différents services.

La reprise de la cartographie existante au niveau de la gestion est en cours sur 2019 et il sera ensuite intégré dans cette cartographie l'ensemble des macro processus assurés directement par Muta Santé en remplacement du GIE AG2R REUNICA

Traitement des incidents

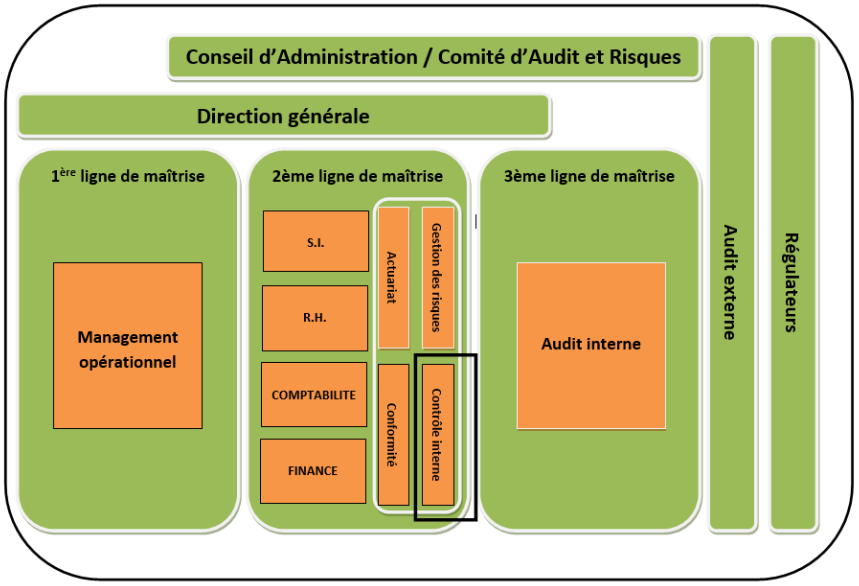
La gestion des incidents majeurs est un élément important d'amélioration continue du dispositif de gestion des risques qui permet la mise en place d'actions nécessaires pour éviter la survenance de nouveaux incidents. La reprise de la gestion d'une base incident est en cours sur le 1er semestre 2019.

Mise en œuvre du contrôle interne

Le référentiel de gestion des risques opérationnels et de contrôle interne qui constitue le socle des politiques définies donne à chacun les méthodes et moyens ad hoc pour identifier, évaluer, arbitrer et traiter les risques opérationnels en mettant en œuvre si nécessaire, des plans d'action adaptés et efficaces.

La méthode de gestion de risques et de contrôle interne s'articule autour du principe des trois lignes de contrôle:

1. le premier, manuel ou informatisé, est réalisé dans les processus au fil des opérations selon des modalités prédéfinies eu égard à l'analyse des risques et aux objectifs opérationnels. Ce sont les collaborateurs directement en charge des opérations et de leur supervision hiérarchique qui en ont la responsabilité ;
2. le contrôle de deuxième niveau est un contrôle a posteriori dont l'objectif est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion des risques et d'évaluer les actions de maîtrise. Il est réalisé dans les directions par des personnes qui ne sont pas directement en charge des opérations contrôlées ;
3. enfin, le troisième niveau de contrôle est exercé par l'audit interne dans le cadre du plan d'audit annuel.



La conformité

L'article 46 de la Directive 2009/138/C3 dite Solvabilité 2 précise que la fonction de vérification de la conformité vise à évaluer l'impact possible de tout changement de l'environnement juridique sur les opérations de l'entreprise concernée, ainsi qu'à identifier et évaluer le risque de conformité.

Une politique conformité est rédigée avec pour objectif de préciser le traitement des :

- Risques de non-conformité identifiés dans le cadre du suivi des projets et d'identifier les éventuelles actions correctrices à mettre en œuvre ;
- Évolutions réglementaires et les analyses d'impact réalisées ;

2.5. FONCTION AUDIT INTERNE

La Politique audit interne décrit la mission et le rôle de l'audit interne. Le champ d'intervention et le niveau de responsabilité sont également précisés. Les éléments de méthodologie sont mentionnés ainsi que les règles de déontologie.

2.6. FONCTION ACTUARIELLE

Comme prévu à l'article 272 du règlement délégué, la fonction actuarielle effectue, durant l'année, différents travaux liés au provisionnement, à la souscription, et à la réassurance.

Elle doit adresser annuellement pour validation au Conseil d'administration un rapport dans lequel elle présente notamment les conclusions de ces travaux.

Le rapport de la fonction Actuariat 2018 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

2.7. SOUS-TRAITANCE

Les activités sous-traitées font l'objet d'une attention particulière du fait que tout défaut de pilotage pourrait avoir des impacts financiers mais aussi de réputation dès lors qu'il conduirait à une dégradation des services pour les assurés.

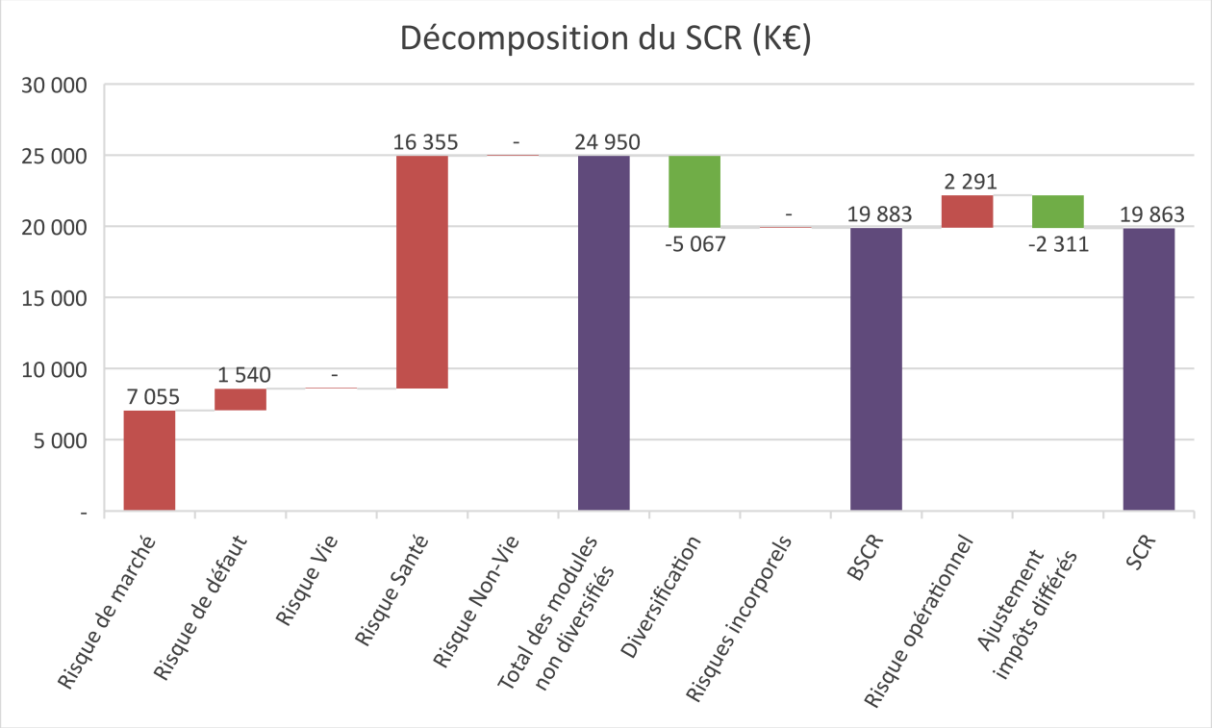
En outre, la société conserve l'entière responsabilité de s'acquitter des obligations qui lui incombent lorsqu'elle sous-traite des fonctions ou des activités. Elle doit donc assurer le contrôle des activités sous-traitées qu'il s'agisse de prestations de services ou de délégation de gestion.

2.8. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information que celles présentées dans les parties B.1 à B.7 n'est à déclarer.

3. PROFIL DE RISQUES

Les risques pris en compte par la formule standard sont illustrés par la décomposition du SCR (chiffres à fin 2018) :



Le SCR permet d'identifier les modules de risques principaux pour MUTA SANTÉ :

- Le risque de souscription santé : il comprend le risque catastrophe (24%) et le risque santé NSLT (76%) qui correspond au risque de provisionnement et de souscription.
- Le risque de marché : les principaux risques qui le constituent sont le risque action (52%), le risque de spread (20%) et le risque de taux d'intérêt (19%).

Au global, le risque de souscription santé, le risque de marché et le risque opérationnel représentent respectivement 60%, 26% et 8% du risque (soit 94%).

L'analyse du SCR permet de conclure que MUTA SANTÉ reste exposée aux évolutions des conditions économiques et financières, mais également au risque de souscription. Ces facteurs de risques font l'objet d'une surveillance particulière à travers un reporting trimestriel sur la tendance de la sinistralité du portefeuille, un suivi trimestriel des effectifs assurés, un suivi en fin d'année des affaires nouvelles en souscription, ainsi qu'une étude semestrielle sur l'ensemble du portefeuille de placements (risque de perte de valeur, de crédit, de concentration…).

Par ailleurs, certains risques importants sont spécifiques à MUTA SANTÉ.

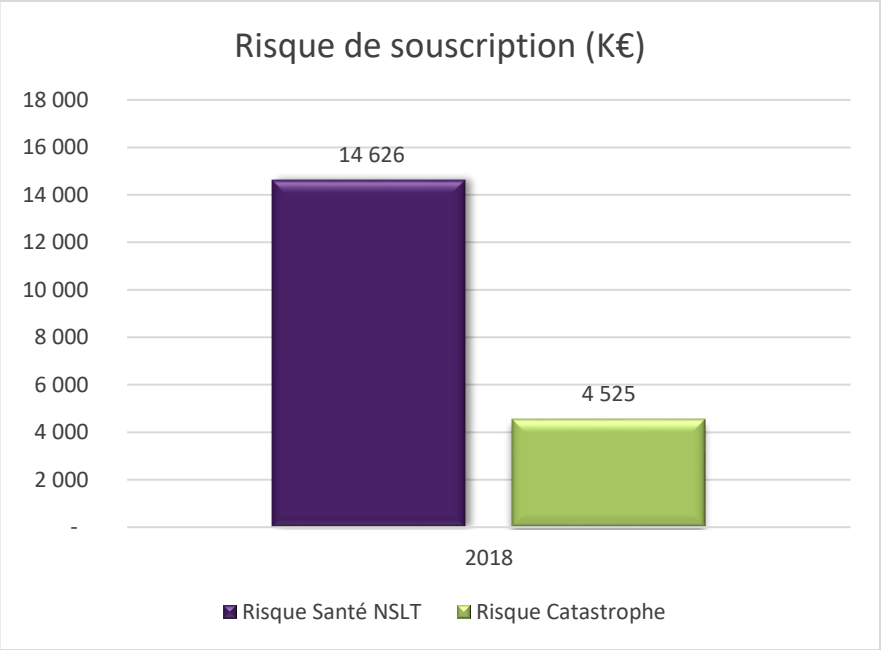
Les risques stratégiques recouvrent les risques liés au développement de MUTA SANTÉ et aux évolutions de son environnement. Les principaux risques identifiés sont liés aux évolutions réglementaires ainsi qu'à la rentabilité des affaires souscrites.

3.1. RISQUE DE SOUSCRIPTION

3.1.1. Exposition aux risques

Le risque de souscription auquel MUTA SANTÉ est exposée est le risque santé selon la formule standard. Le risque de rentabilité des affaires et le risque d'évolution réglementaire sont les principaux risques de l'entité.

Le risque de souscription tient compte de l'absence de traité de réassurance à compter du 1er janvier 2019.



Risque d'évolution réglementaire en santé

L'assurance santé vise à couvrir les risques liés à la santé des individus (frais pharmaceutiques, hospitaliers, optiques, dentaires, etc.).

Depuis plusieurs années, de nombreuses évolutions réglementaires impactent régulièrement l'activité prévoyance santé : l'ANI, les modifications de prise en charge de la Sécurité sociale, l'évolution des taxes et des contrats responsables, 100% santé …

Ces évolutions réglementaires constituent un risque pour MUTA SANTÉ tant sur le plan financier que sur le plan concurrentiel.

Risque de rentabilité des affaires

En lien avec le risque d'évolution réglementaire, le risque de rentabilité des activités santé est important pour MUTA SANTÉ. Il constitue l'une des préoccupations majeures compte tenu du contexte concurrentiel actuel.

L'objectif annoncé est de proposer des tarifs rentables qui soient en cohérence avec la protection des assurés, les pratiques du marché, tout en assurant une gestion prudente et pérenne de la solvabilité.

3.1.2. Concentration de risques

MUTA SANTÉ n'est pas soumise au risque de concentration d'accidents.

3.1.3. Réduction de risques

Les nombreuses récentes réformes réglementaires ont pu modifier l'équilibre technique et financier des portefeuilles d'engagements. En conséquence, des moyens ont été déployés afin de renforcer la gestion de ce type de risques (études prospectives, redressement de portefeuilles…). Ce risque fait ainsi l'objet d'une vigilance particulière afin d'être en mesure d'apporter des ajustements si nécessaire :

- Veille réglementaire ;
- Renforcement des normes de souscription ;
- Analyse de la solvabilité par stress tests et exercice EIRS (ou ORSA) ;
- Pilotage technique des portefeuilles des contrats santé (suivi statistique des résultats, études, éventuelle opération d'indexation tarifaire annuelle pour assurer l'équilibre technique du portefeuille).

3.1.4. Sensibilité aux risques

Il convient d'anticiper les évolutions réglementaires et de prendre en compte leurs impacts dans le pilotage de l'activité. Ainsi, un plan d'action est mis en place à chaque modification réglementaire afin d'analyser les différents impacts et leurs conséquences sur la rentabilité des affaires. Les mesures d'évaluation de ce type de risque dépendront des caractéristiques de l'évolution réglementaire.

Le dispositif EIRS (ou ORSA) contribue pleinement à la maîtrise de ce risque par son anticipation, son estimation et par les mesures mises en place. Il permet de valider les plans d'action destinés à maîtriser le risque et à conserver le niveau des indicateurs financiers.

3.1.5. Dépendance entre les risques

La dépendance entre les risques est déterminée sur la base de la formule standard en prenant compte des matrices de corrélation.

3.2. RISQUE DE MARCHÉ

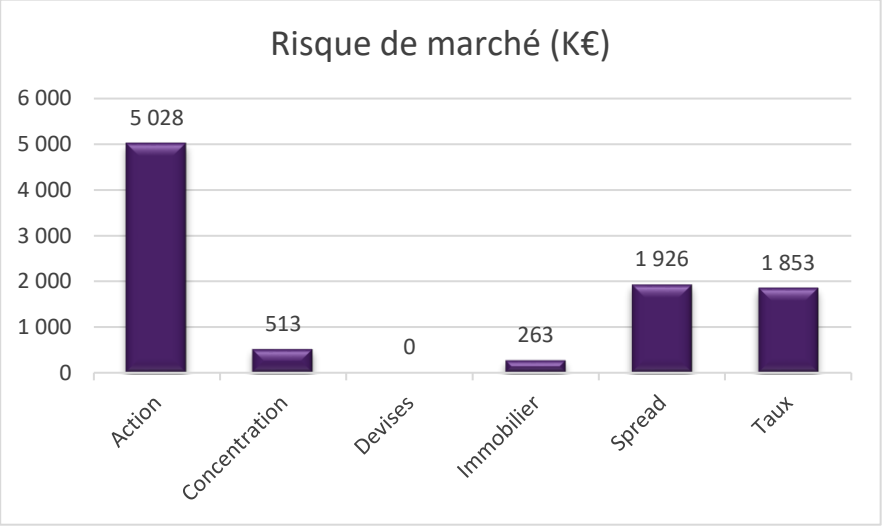
3.2.1. Description du portefeuille de placements

Le détail du portefeuille de placements de MUTA SANTÉ à fin 2018 est le suivant :

	Valeur de marché (K€)	%	Valeur nette comptable (K€)	%
Obligations	10 731	16%	10 757	18%
Actions	41 645	61%	34 252	57%
Immobilier	1 053	2%	811	1%
Trésorerie	14 544	21%	14 544	24%
Autres	52	0%	52	0%
	68 025	**100%**	**60 416**	**100%**

3.2.2. Exposition aux risques

Le risque de marché au 31 décembre 2018 se décompose de la façon suivante :



3.2.3. Concentration de risques

Ce risque est présent dans le risque concentration de la formule standard (sous-module du risque de marché) et reste limité pour MUTA SANTÉ (0,5 M€).

3.2.4. Réduction de risques

L'application de la politique Investissement permet de maîtriser le processus de gestion des investissements et ainsi d'atteindre les objectifs donnés par le Conseil d'administration.

Les décisions de gestion actuelles sont prises en fonction du risque de marché et de sa volonté de maîtrise.

3.2.5. Sensibilité aux risques

Afin de tester la sensibilité aux risques de marché, une analyse semestrielle à postériori est menée sur l'ensemble du portefeuille de placements. Différents critères sont analysés ainsi que leur impact sur le niveau de couverture du SCR (risque de perte de valeur, risque de crédit, risque de concentration, risque de change et risque de liquidité).

3.2.6. Dépendance entre les risques

La dépendance entre les risques est déterminée sur la base de la formule standard en prenant compte des matrices de corrélation.

3.3. RISQUE DE CRÉDIT

3.3.1. Exposition aux risques

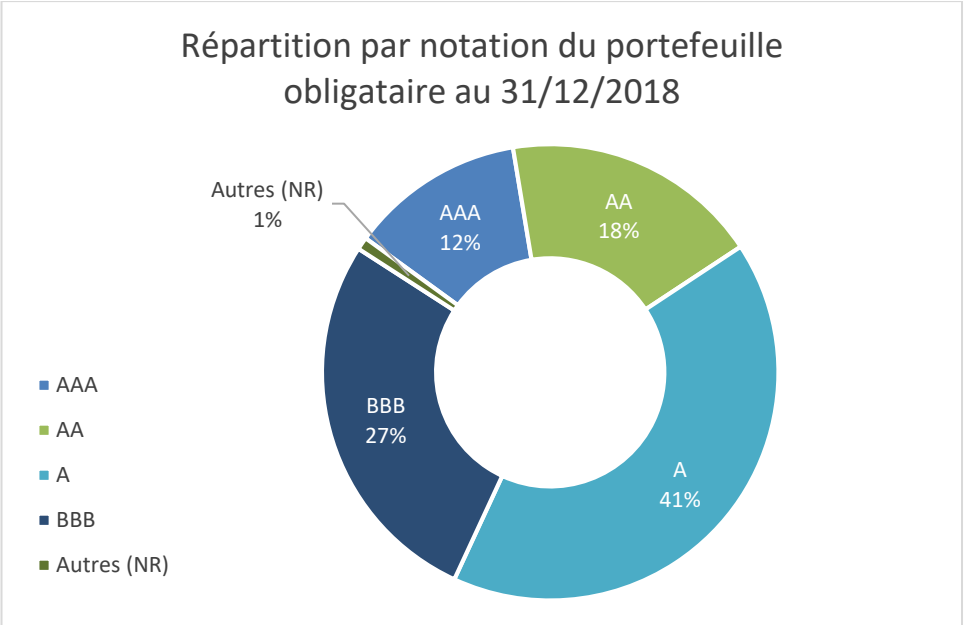
Le risque de crédit est défini par la directive Solvabilité 2 comme le risque de perte, ou de changement défavorable de la situation financière, résultant de fluctuations affectant la qualité de crédit d'émetteurs de valeurs mobilières, de contreparties ou de tout débiteur, auxquels les entreprises d'assurance et de réassurance sont exposées sous forme de risque de contrepartie, de risque lié à la marge ou de concentration du risque de marché.

Le risque de défaut de contrepartie est très limité sur la base de l'indicateur du module de SCR « risque de contrepartie ».

L'évaluation des risques de crédit s'appuie sur les notations fournies par les principales agences de notation.

La répartition par notation du portefeuille obligataire illustre le fait que la qualité des notations des émetteurs est un élément important du processus d'investissement :

	Valeur de marché	%	Valeur nette comptable	%
	(K€)		(K€)	
AAA	1 329	12%	1 362	13%
AA	1 967	18%	2 002	19%
A	4 420	41%	4 389	41%
BBB	2 920	27%	2 967	28%
Autres (NR)	95	1%	37	0%
	10 731	**100%**	**10 757**	**100%**



3.3.2. Concentration de risques

Le risque de crédit fait partie inhérente du marché de l'assurance au travers des risques liés aux investissements et aux échanges avec les réassureurs. Cependant, un ensemble de dispositifs de suivi et de contrôles est ainsi en place afin d'assurer une gestion efficace et prudente de ce risque.

3.3.3. Réduction de risques

Le respect de la politique Investissement permet de s'assurer que les investissements sont effectués selon le principe de la personne prudente et que les risques sont maîtrisés.

Les actions de suivi mises en place se traduisent par un suivi :

- des notations des émetteurs bancaires ;
- de la qualité de la relation avec les partenaires.

3.3.4. Sensibilité aux risques

En plus des analyses sur les risques obligataires individuels, la structure globale des portefeuilles par notation fait également l'objet d'un suivi et de contrôle.

Les changements de notation après l'achat peuvent toutefois impacter la qualité du portefeuille obligataire. Afin de mesurer au plus près ce risque, un suivi des changements de notation est réalisé semestriellement.

Ces analyses permettent de maîtriser le risque de crédit.

3.3.5. Dépendance entre les risques

La dépendance entre les risques est déterminée sur la base de la formule standard en prenant compte des matrices de corrélation.

3.4. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme le risque de ne pas pouvoir réaliser des investissements et autres actifs en vue d'honorer les engagements financiers au moment où ceux-ci deviennent exigibles.

3.4.1. Exposition aux risques

Le risque de liquidité correspond pour MUTA SANTÉ à une problématique de trésorerie disponible afin de respecter ses engagements de prestations. MUTA SANTÉ étant un assureur santé, ses engagements vis-à-vis de ses assurés sont des engagements à court terme.

Afin d'assurer une gestion efficace et prudente de ce risque, il est établi un état journalier de la trésorerie disponible sur les comptes courants et les livrets, ainsi qu'une projection par quinzaine des disponibilités sur les comptes courants en fonction des sorties de trésorerie prévues. Un reporting mensuel à l'attention du Comité de direction est établi par la direction comptable et financière.

La part de monétaire (livret et OPCVM monétaire) au 31 décembre 2018 permet de limiter le risque de liquidité.

3.4.2. Concentration de risques

Le risque de liquidité est limité et maîtrisé pour MUTA SANTÉ. Il n'y a pas de risque de concentration.

3.4.3. Réduction de risques

MUTA SANTÉ n'est pas soumis au risque de liquidité.

3.4.4. Sensibilité aux risques

MUTA SANTÉ n'est pas sensible au risque de liquidité.

3.5. RISQUE OPÉRATIONNEL

3.5.1. Risques de non qualité des données

Les données sont au cœur de l'activité d'assurance et représentent de ce fait un actif central et un point d'attention pour l'entreprise.

Une politique concernant la qualité des données est en cours de rédaction et fera l'inventaire des contrôles existants et ceux à mettre en place.

3.5.2. Risques liés à la gestion déléguée et aux fournisseurs

Les activités sous-traitées font l'objet d'une attention particulière du fait que tout défaut de pilotage pourrait avoir des impacts financiers mais aussi de réputation dès lors qu'il conduirait à une dégradation des services pour les assurés.

En outre, la société conserve l'entière responsabilité de s'acquitter des obligations qui lui incombent lorsqu'elle sous-traite des fonctions ou des activités. Elle doit donc assurer le contrôle des activités sous-traitées qu'il s'agisse de prestations de services ou de délégation de gestion.

Une politique spécifique à la sous-traitance est en cours de rédaction. De façon traditionnelle, MUTA SANTÉ a la volonté de limiter le nombre de ses fournisseurs et de ses gestions déléguées.

3.5.3. Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité se définit comme le risque auquel l'entité est exposée en cas de manquement à des dispositions normatives pouvant entraîner une sanction judiciaire ou administrative, une perte financière significative ou porter atteinte à sa réputation.

Les nombreuses évolutions réglementaires demandent un ajustement permanent des processus afin d'être en conformité avec la réglementation. Ces évolutions et/ou ajustements peuvent demander des investissements importants.

Afin de palier au risque de non-respect de la protection de la clientèle suite à la mise sur le marché d'un nouveau produit ou service d'assurance, des analyses seront effectuées afin de vérifier, avant toute mise sur le marché, que les éventuels risques de non-conformité ont bien été identifiés et écartés.

Le respect de l'obligation de protection de la clientèle se traduit également à travers un dispositif de traitement et de suivi des réclamations en place au sein des services de gestion. L'analyse des réclamations est réalisée lors des revues de processus.

3.5.4. Risques d'inadéquation ou de pannes répétitives des systèmes d'information

L'activité de MUTA SANTÉ dépend étroitement de ses systèmes d'information, dans la mesure où ses activités exigent de traiter un grand nombre d'opérations de plus en plus complexes. Des pannes logicielles, matérielles ou des défauts de services d'un partenaire ou d'un fournisseur important ou répétés pourraient entraîner des erreurs ou des interruptions dans les systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité et de trésorerie.

Un dispositif de gestion des incidents permet de tracer l'ensemble des incidents d'exploitations et de

disponibilité des serveurs. Si les incidents se révélaient être trop fréquents, un plan d'action serait immédiatement mis en place afin de réagir dans les meilleurs délais.

En outre, les applications web bénéficient des dernières technologies de sécurisation des données.

3.5.1. Risque de rupture d'activité

Un PRA (Plan de Reprise d'Activité) est en cours de formalisation. MUTA SANTÉ étant une entreprise multi sites, les données seront très probablement externalisées sur le serveur d'un site distant.

3.6. AUTRES RISQUES IMPORTANTS

3.6.1. Utilisation de dérivés

Il n'y a pas d'utilisation de dérivé dans le portefeuille d'actif de MUTA SANTÉ.

3.6.2. Techniques d'atténuation

Aucune technique d'atténuation supplémentaire autre que celles décrites dans le profil de risque n'a été mise en œuvre.

3.7. AUTRES INFORMATIONS

Néant.

4. VALORISATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ

MUTA SANTÉ est une mutuelle interprofessionnelle spécialisée dans la couverture des frais de santé dans l'Est de la France.
Son bilan présente un total actif de 77 M€ en normes prudentielles. Ses placements en représentation des engagements et des fonds propres respectent le principe de la personne prudente et sont à plus de 15% investis en titres obligataires en direct. Les autres placements représentent 85% du total des placements et sont composés majoritairement d'OPCVM.
Les engagements en Santé représentent la totalité des provisions techniques de MUTA SANTÉ.

Montants en K€	Solvabilité 2	Comptes sociaux
Placements	**67 557**	**59 948**
Immobilier		
Participations	6	
Actions	1 053	811
Obligations	10 731	10 757
Autres	55 767	48 380
Provisions techniques cédées	**3 267**	**3 410**
Impôts différés actifs	**201**	
Autres actifs	**6 435**	**6 982**
Ecart d'acquisition		
Frais d'acquisition reportés		
Actifs incorporels		242
Immobilisations corporelles	937	937
Placements représentant les provisions des contrats en unités de compte		
Prêts		
Dépôts auprès des cédantes		
Créances nées d'opérations d'assurance	2 409	2 714
Créances nées d'opérations de réassurance et dépôts des cédantes		
Autres créances	2 390	2 390
Trésorerie	468	468
Autres actifs que ceux mentionnés ci-dessus	231	231
TOTAL Actif	**77 460**	**70 340**
Provisions techniques brutes	**5 733**	**7 161**
Meilleure estimation	4 493	7 161
Marge de risque	1 240	
Impôts différés passifs	**2 511**	
Autres passifs	**18 024**	**18 176**
Provisions autres que les provisions techniques	1 736	1 736
Provisions pour retraite et autres avantages	265	265
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs		
Dettes financières	11	11
Dettes nées d'opération d'assurance	3 295	3 295
Dettes nées d'opération de réassurance	3 557	3 709
Dettes subordonnées		
Autres dettes	9 160	9 160
TOTAL Passif	**26 269**	**25 337**
Excédent de l'actif sur le passif	**51 191**	**45 002**

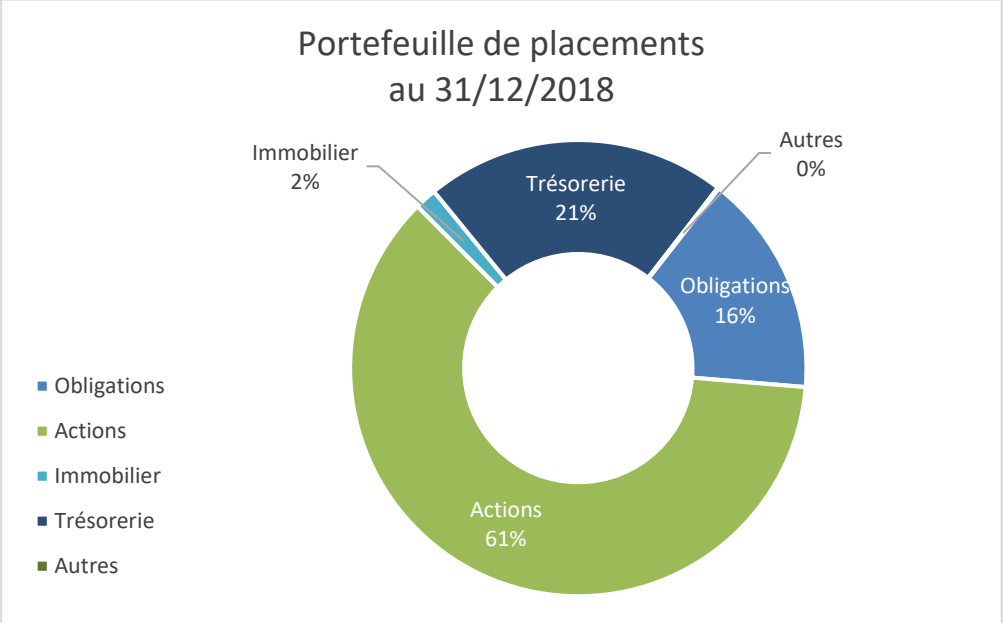
4.1. ACTIFS

4.1.1. Actifs incorporels

MUTA SANTÉ dispose d'actifs incorporels représentant une richesse au bilan comptable de 0,2 M€ dans le cadre de la valorisation du bilan économique, ces actifs ne représentent pas une richesse matérielle disponible à des fins de solvabilité. Par conséquent, ce montant est entièrement annulé dans le cadre de l'évaluation du bilan prudentiel.

4.1.2. Placements

La ventilation du portefeuille de placements de MUTA SANTÉ à fin 2018 est la suivante :



4.1.3. Réassurance

Les provisions techniques cédées au bilan social représentent 48% des provisions techniques brutes et 5% de la valeur nette comptable de l'actif au 31 décembre 2018.

Au bilan prudentiel, les provisions techniques cédées représentent 73% de la meilleure estimation des provisions techniques brutes et 5% de la valeur de marché de l'actif au 31 décembre 2018.

4.1.4. Impôts différés actifs

En norme Solvabilité 2, MUTA SANTÉ comptabilise un impôt différé actif de 201 K€, principalement dû à l'annulation du montant des actifs incorporels ainsi qu'au retraitement des primes acquises non émises dans le bilan prudentiel.

4.1.5. Trésorerie

Dans la mesure ou MUTA SANTÉ dispose de la possibilité de récupérer à tout moment (sans respect d'un délai de préavis et sans pénalité sur le capital) ses liquidités placées sur des comptes courants ou livrets bancaires, la valorisation de ces actifs a été retenue à sa valeur comptable.

4.1.6. Créances et autres actifs

L'écart constaté entre la valeur comptable des créances nées d'opérations d'assurance et la valeur prudentielle correspond au retraitement des primes acquises non émises.

Les autres actifs sont valorisés dans le bilan prudentiel à leurs valeurs comptables.

4.2. PROVISIONS TECHNIQUES

4.2.1. Détail des provisions techniques

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Comptes sociaux	Solvabilité 2	Comptes sociaux
Assurance des frais médicaux	**Provisions techniques**	**5 733**	**7 161**	**3 267**	**3 410**
	Dont Meilleure estimation	4 493			
	Dont Marge de risque	1 240			
TOTAL	**Provisions techniques**	**5 733**	**7 161**	**3 267**	**3 410**
	Dont Meilleure estimation	4 493			
	Dont Marge de risque	1 240			

4.2.2. Méthode de calcul des provisions techniques

L'ensemble des provisions est affecté au sein de la Lob n°1 (assurance des frais médicaux). Les provisions de MUTA SANTÉ sont valorisées dans le référentiel Solvabilité 2 en utilisant la séparation entre une meilleure estimation d'une part (*best estimate*) et une marge pour risque d'autre part.

La meilleure estimation des provisions techniques prend en compte les frais de gestion de sinistre, les frais d'administration, les frais d'acquisition.

Pour le risque de primes, il est retenu une année de primes futures liée au fait que l'assureur ne dispose plus de temps pour résilier le contrat (contrats à tacite reconduction) et est donc engagé pour une année supplémentaire.

La marge de risque est calculée par la méthode de la duration du SCR.

4.2.3. Correction pour volatilité

MUTA SANTÉ n'utilise pas la correction pour volatilité.

4.3. AUTRES PASSIFS

4.3.1. Impôts différés passifs

En normes Solvabilité 2, MUTA SANTÉ comptabilise un impôt différé passif de 2 511 K€, principalement dû aux aux plus-values latentes sur les actifs ainsi qu'aux écarts de provisions techniques.

4.3.2. Autres dettes

Ces postes de bilan sont valorisés dans le référentiel Solvabilité 2 à leurs valeurs dans le bilan social.

4.4. MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES

Aucune méthode de valorisation alternative n'a été retenue.

4.5. AUTRES INFORMATIONS

L'ensemble des informations importantes concernant la valorisation des actifs et des passifs à des fins de solvabilité est présenté dans les autres sections du chapitre « Valorisation ».

5. GESTION DU CAPITAL

5.1. FONDS PROPRES

MUTA SANTÉ est une mutuelle interprofessionnelle à taille humaine. Ses fonds propres sont composés de son fonds d'établissement et de ses réserves.

Sous le régime prudentiel, les fonds propres intègrent par ailleurs les écarts d'évaluation entre comptes sociaux et Solvabilité 2. Ces écarts sont décrits dans le chapitre « 4. Valorisation ».

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2018
Fonds propres comptes sociaux	**43 548**	**45 002**
Capital en actions ordinaires	400	400
Capital de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires		
Fonds initial		
Fonds excédentaire		
Dettes subordonnées		
Autres	43 148	44 602
Ecarts d'évaluation entre comptes sociaux et Solvabilité 2	**10 406**	**6 189**
Passage des placements en valeur de marché	11 873	7 610
Meilleure estimation	1 483	2 525
dont provisions brutes	4 077	2 667
dont provisions cédées	-2 594	-142
Marge de risque	-1 855	-1 240
Réévaluation autres actifs		-547
Réévaluation autres passifs		152
Impôts différés	-1 095	-2 311
Ecarts d'évaluation des dettes subordonnées		
Autres		
Dettes subordonnées non éligibles à la couverture du SCR et du MCR		
Fonds propres Solvabilité 2	**53 955**	**51 191**

Au 31 décembre 2018, **MUTA SANTÉ couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 258%**, contre 389% au 31 décembre 2017.

Montants en K€	31/12/2017	31/12/2018
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	**4 731**	
Fonds propres de base	**53 955**	**51 191**
Niveau 1	53 955	51 191
Niveau 1 restreint		
Niveau 2		
Niveau 3		
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	**53 955**	**51 191**
Niveau 1	53 955	51 191
Niveau 1 restreint		
Niveau 2		
Niveau 3		
MCR	**3 464**	**4 966**
Ratio de couverture du MCR	**1558%**	**1031%**
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	**53 955**	**51 191**
Niveau 1	53 955	51 191
Niveau 1 restreint		
Niveau 2		
Niveau 3		
SCR	**13 856**	**19 863**
Ratio de couverture du SCR	**389%**	**258%**

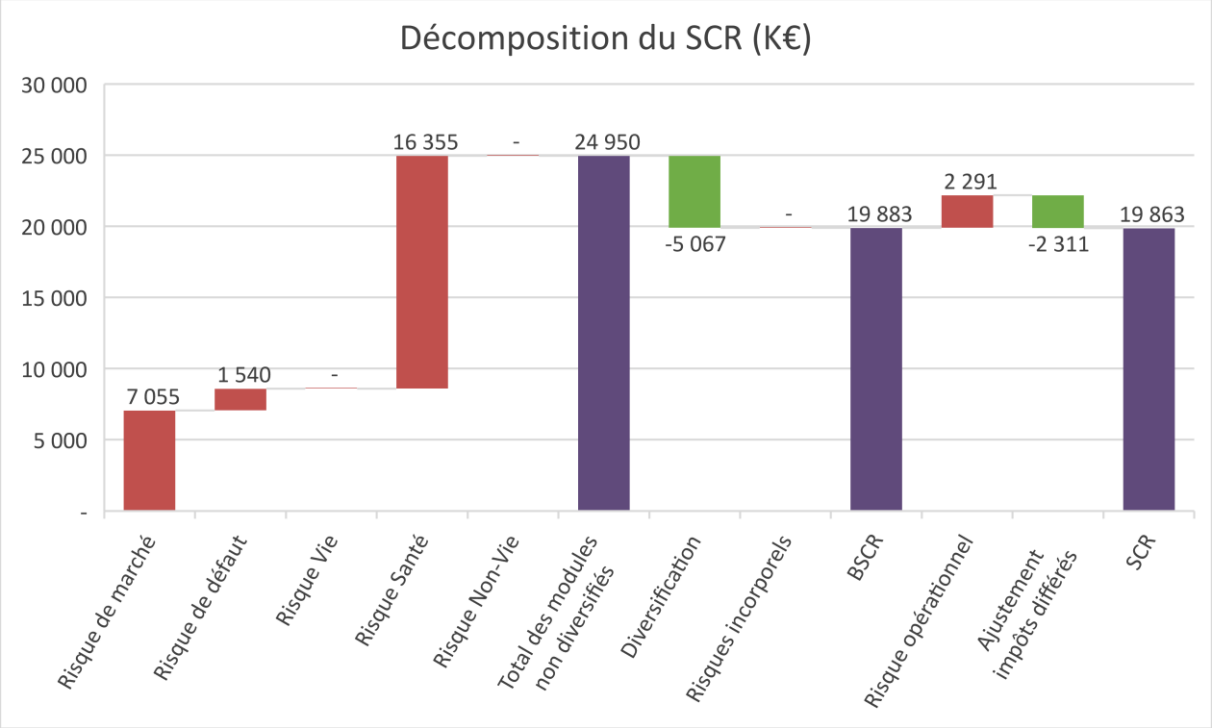
La résiliation du traité de réassurance au 31 décembre 2018 entraîne une augmentation importante du SCR par rapport à l'an passé.

La baisse des fonds propres s'explique principalement par la baisse des plus-values latentes au 31 décembre 2018.

5.2. CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

Le tableau suivant présente les résultats relatifs aux calculs de SCR au 31 décembre 2018 :

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	7 055	7 055
Risque de défaut de contrepartie	1 540	1 540
Risque de souscription vie		
Risque de souscription santé	16 355	16 355
Risque de souscription non-vie		
Diversification	-5 067	-5 067
Risque sur les immobilisations incorporelles		
SCR de Base	**19 883**	**19 883**
Risque opérationnel		2 291
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-2 311
SCR	**19 883**	**19 863**



Le SCR de marché et de souscription de MUTA SANTÉ représentent respectivement 28% et 66% du SCR de Base, en lien avec l'activité principale de couverture de frais de santé de MUTA SANTÉ.

MUTA SANTÉ utilise la formule standard. Aucune simplification ayant un effet significatif n'a été utilisée dans la formule standard de calcul du SCR.

Par ailleurs, le minimum de capital requis calculé correspond au plancher en fonction du SCR (25%) et s'élève à **4 966 K€** en 2018. Pour rappel, il était de 3 464 K€ en 2017.

5.3. UTILISATION DU SOUS-MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDE SUR LA DUREE DANS LE CALCUL DU SCR

MUTA SANTÉ utilise la formule standard pour calculer le SCR et n'utilise pas le sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée.

5.4. DIFFERENCES ENTRE LA FORMULE STANDARD ET TOUT MODELE INTERNE UTILISE

MUTA SANTÉ utilise la formule standard.

5.5. NON-RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS

Au 31 décembre 2018, le SCR et le MCR sont couverts par les fonds propres de MUTA SANTÉ.

Au cours du processus de l'EIRS, un scénario central et plusieurs scénarios adverses sont modélisés. Les décisions futures de gestion pour maintenir la couverture du SCR et du MCR sont décrites dans le rapport EIRS.

5.6. AUTRES INFORMATIONS

L'ensemble des informations importantes concernant la gestion du capital est présenté dans les autres sections du chapitre « Gestion du capital ».

ANNEXE

S.02.01.02.01

Balance sheet

		Solvency II value
		C0010
Assets		
Goodwill	R0010	
Deferred acquisition costs	R0020	
Intangible assets	R0030	0,0 K€
Deferred tax assets	R0040	200,5 K€
Pension benefit surplus	R0050	0,0 K€
Property, plant & equipment held for own use	R0060	936,7 K€
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	67 557,4 K€
Property (other than for own use)	R0080	0,0 K€
Holdings in related undertakings, including participations	R0090	6,4 K€
Equities	R0100	1 052,8 K€
Equities - listed	R0110	0,0 K€
Equities - unlisted	R0120	1 052,8 K€
Bonds	R0130	10 731,3 K€
Government Bonds	R0140	3 825,7 K€
Corporate Bonds	R0150	6 803,5 K€
Structured notes	R0160	102,1 K€
Collateralised securities	R0170	0,0 K€
Collective Investments Undertakings	R0180	41 638,9 K€
Derivatives	R0190	0,0 K€
Deposits other than cash equivalents	R0200	14 127,9 K€
Other investments	R0210	0,0 K€
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220	0,0 K€
Loans and mortgages	R0230	0,0 K€
Loans on policies	R0240	0,0 K€
Loans and mortgages to individuals	R0250	0,0 K€
Other loans and mortgages	R0260	0,0 K€
Reinsurance recoverables from:	R0270	3 267,4 K€
Non-life and health similar to non-life	R0280	3 267,4 K€
Non-life excluding health	R0290	0,0 K€
Health similar to non-life	R0300	3 267,4 K€
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310	0,0 K€
Health similar to life	R0320	0,0 K€
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330	0,0 K€
Life index-linked and unit-linked	R0340	0,0 K€
Deposits to cedants	R0350	0,0 K€
Insurance and intermediaries receivables	R0360	2 409,2 K€
Reinsurance receivables	R0370	0,0 K€
Receivables (trade, not insurance)	R0380	2 390,0 K€
Own shares (held directly)	R0390	0,0 K€
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400	0,0 K€
Cash and cash equivalents	R0410	468,0 K€
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	231,1 K€
Total assets	R0500	77 460,4 K€

Liabilities		
Technical provisions – non-life	R0510	5 733,8 K€
Technical provisions – non-life (excluding health)	R0520	0,0 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0530	0,0 K€
Best Estimate	R0540	0,0 K€
Risk margin	R0550	0,0 K€
Technical provisions - health (similar to non-life)	R0560	5 733,8 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0570	0,0 K€
Best Estimate	R0580	4 493,5 K€
Risk margin	R0590	1 240,3 K€
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	R0600	0,0 K€
Technical provisions - health (similar to life)	R0610	0,0 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0620	0,0 K€
Best Estimate	R0630	0,0 K€
Risk margin	R0640	0,0 K€
Technical provisions – life (excluding health and index-linked and unit-linked)	R0650	0,0 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0660	0,0 K€
Best Estimate	R0670	0,0 K€
Risk margin	R0680	0,0 K€
Technical provisions – index-linked and unit-linked	R0690	0,0 K€
Technical provisions calculated as a whole	R0700	0,0 K€
Best Estimate	R0710	0,0 K€
Risk margin	R0720	0,0 K€
Other technical provisions	R0730	
Contingent liabilities	R0740	0,0 K€
Provisions other than technical provisions	R0750	1 736,3 K€
Pension benefit obligations	R0760	264,9 K€
Deposits from reinsurers	R0770	0,0 K€
Deferred tax liabilities	R0780	2 511,3 K€
Derivatives	R0790	0,0 K€
Debts owed to credit institutions	R0800	10,7 K€
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810	0,0 K€
Insurance & intermediaries payables	R0820	3 294,9 K€
Reinsurance payables	R0830	3 557,0 K€
Payables (trade, not insurance)	R0840	9 160,3 K€
Subordinated liabilities	R0850	0,0 K€
Subordinated liabilities not in Basic Own Funds	R0860	0,0 K€
Subordinated liabilities in Basic Own Funds	R0870	0,0 K€
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	0,2 K€
Total liabilities	R0900	26 269,4 K€
Excess of assets over liabilities	R1000	51 191,1 K€

S.05.01.02.01

Non-Life (direct business/accepted proportional reinsurance and accepted non-proportional reinsurance)

		Line of Business for: non-life insurance and reinsurance obligations	Total
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée - Frais de soins	
		C0010	C0200
Premiums written			
Gross - Direct Business	R0110	76 309,6 K€	76 309,6 K€
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0120		
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0130		
Reinsurers' share	R0140	38 157,5 K€	38 157,5 K€
Net	R0200	38 152,1 K€	38 152,1 K€
Premiums earned			
Gross - Direct Business	R0210	76 348,4 K€	76 348,4 K€
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0220		
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0230		
Reinsurers' share	R0240	38 174,6 K€	38 174,6 K€
Net	R0300	38 173,8 K€	38 173,8 K€
Claims incurred			
Gross - Direct Business	R0310	65 808,8 K€	65 808,8 K€
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0320		
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0330		
Reinsurers' share	R0340	32 893,5 K€	32 893,5 K€
Net	R0400	32 915,3 K€	32 915,3 K€
Changes in other technical provisions			
Gross - Direct Business	R0410		
Gross - Proportional reinsurance accepted	R0420		
Gross - Non-proportional reinsurance accepted	R0430		
Reinsurers' share	R0440		
Net	R0500		
Expenses incurred	R0550	3 432,1 K€	3 432,1 K€
Other expenses	R1200		2 379,2 K€
Total expenses	R1300		5 811,3 K€

S.17.01.02.01

Non-Life Technical Provisions

		Direct business and accepted proportional reinsurance	Total Non-Life obligation
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée - Frais de soins	
		C0020	C0180
Technical provisions calculated as a whole	R0010	0,0 K€	0,0 K€
Total Recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default associated to TP calculated as a whole	R0050	0,0 K€	0,0 K€
Technical provisions calculated as a sum of BE and RM			
Best estimate			
Premium provisions			
Gross	R0060	-2 787,3 K€	-2 787,3 K€
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0140	-152,3 K€	-152,3 K€
Net Best Estimate of Premium Provisions	R0150	-2 635,0 K€	-2 635,0 K€
Claims provisions			
Gross	R0160	7 280,8 K€	7 280,8 K€
Total recoverable from reinsurance/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default	R0240	3 419,7 K€	3 419,7 K€
Net Best Estimate of Claims Provisions	R0250	3 861,1 K€	3 861,1 K€
Total Best estimate - gross	R0260	4 493,5 K€	4 493,5 K€
Total Best estimate - net	R0270	1 226,1 K€	1 226,1 K€
Risk margin	R0280	1 240,3 K€	1 240,3 K€
Amount of the transitional on Technical Provisions			
Technical Provisions calculated as a whole	R0290	0,0 K€	0,0 K€
Best estimate	R0300	0,0 K€	0,0 K€
Risk margin	R0310	0,0 K€	0,0 K€
Technical provisions - total			
Technical provisions - total	R0320	5 733,8 K€	5 733,8 K€
Recoverable from reinsurance contract/SPV and Finite Re after the adjustment for expected losses due to counterparty default - total	R0330	3 267,4 K€	3 267,4 K€
Technical provisions minus recoverables from reinsurance/SPV and Finite Re - total	R0340	2 466,3 K€	2 466,3 K€

S.19.01.21.01

Gross Claims Paid (non-cumulative) - Development year (absolute amount). Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Z0021	Accident year [AY]

		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Prior	R0100											
N-9	R0160											
N-8	R0170											
N-7	R0180											
N-6	R0190											
N-5	R0200	52 343,9 K€	6 656,5 K€	106,0 K€	2,3 K€	1,1 K€	0,1 K€					
N-4	R0210	55 520,8 K€	6 484,2 K€	104,7 K€	-20,4 K€	0,0 K€						
N-3	R0220	55 590,1 K€	5 050,0 K€	97,0 K€	8,1 K€							
N-2	R0230	54 117,5 K€	4 935,4 K€	109,1 K€								
N-1	R0240	57 668,7 K€	5 585,6 K€									
N	R0250	59 418,1 K€										

S.19.01.21.02

Gross Claims Paid (non-cumulative) - Current year, sum of years (cumulative). Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Z0022	Accident year [AY]

		In Current year	Sum of years (cumulative)
		C0170	C0180
Prior	R0100		
N-9	R0160		
N-8	R0170		
N-7	R0180		
N-6	R0190		
N-5	R0200	0,1 K€	59 110,0 K€
N-4	R0210	0,0 K€	62 089,3 K€
N-3	R0220	8,1 K€	60 745,2 K€
N-2	R0230	109,1 K€	59 162,1 K€
N-1	R0240	5 585,6 K€	63 254,3 K€
N	R0250	59 418,1 K€	59 418,1 K€
Total	R0260	65 121,0 K€	363 779,0 K€

S.19.01.21.03

Gross undiscounted Best Estimate Claims Provisions - Development year (absolute amount). Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Z0023	Accident year [AY]

		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Prior	R0100											0,0 K€
N-9	R0160										0,0 K€	
N-8	R0170									0,0 K€		
N-7	R0180								0,0 K€			
N-6	R0190					2,7 K€	0,0 K€	0,0 K€				
N-5	R0200				12,3 K€	0,7 K€	0,0 K€					
N-4	R0210			26,2 K€	8,6 K€	0,0 K€						
N-3	R0220		132,0 K€	4,7 K€	0,0 K€							
N-2	R0230	6 565,1 K€	105,0 K€	0,0 K€								
N-1	R0240	6 604,7 K€	99,7 K€									
N	R0250	6 720,1 K€										

S.19.01.21.04

Gross discounted Best Estimate Claims Provisions - Current year, sum of years (cumulative). Total Non-Life Business

Accident year / Underwriting year	Z0024	Accident year [AY]

		Year end (discounted data)
		C0360
Prior	R0100	0,0 K€
N-9	R0160	0,0 K€
N-8	R0170	0,0 K€
N-7	R0180	0,0 K€
N-6	R0190	0,0 K€
N-5	R0200	0,0 K€
N-4	R0210	0,0 K€
N-3	R0220	0,0 K€
N-2	R0230	0,0 K€
N-1	R0240	99,7 K€
N	R0250	6 720,1 K€
Total	R0260	6 819,8 K€

S.23.01.01.01

Fonds propres

		Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Basic own funds before deduction for participations in other financial sector as foreseen in article 68 of Delegated Regulation 2015/35						
Ordinary share capital (gross of own shares)	R0010	0,0 K€	0,0 K€		0,0 K€	
Share premium account related to ordinary share capital	R0030	0,0 K€	0,0 K€		0,0 K€	
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual-type undertakings	R0040	400,0 K€	400,0 K€		0,0 K€	
Subordinated mutual member accounts	R0050	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Surplus funds	R0070	0,0 K€	0,0 K€			
Preference shares	R0090	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Share premium account related to preference shares	R0110	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Reconciliation reserve	R0130	50 791,1 K€	50 791,1 K€			
Subordinated liabilities	R0140	0,0 K€		0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
An amount equal to the value of net deferred tax assets	R0160	0,0 K€				0,0 K€
Other own fund items approved by the supervisory authority as basic own funds not specified above	R0180	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds						
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds	R0220	0,0 K€				
Deductions						
Deductions for participations in financial and credit institutions	R0230	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	
Total basic own funds after deductions	R0290	51 191,1 K€	51 191,1 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Ancillary own funds						
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	R0300	0,0 K€			0,0 K€	
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual - type undertakings, callable on demand	R0310	0,0 K€			0,0 K€	
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	R0320	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	R0330	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0340	0,0 K€			0,0 K€	
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	R0350	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0360	0,0 K€			0,0 K€	
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	R0370	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Other ancillary own funds	R0390	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Total ancillary own funds	R0400	0,0 K€			0,0 K€	0,0 K€
Available and eligible own funds						
Total available own funds to meet the SCR	R0500	51 191,1 K€	51 191,1 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Total available own funds to meet the MCR	R0510	51 191,1 K€	51 191,1 K€	0,0 K€	0,0 K€	
Total eligible own funds to meet the SCR	R0540	51 191,1 K€	51 191,1 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Total eligible own funds to meet the MCR	R0550	51 191,1 K€	51 191,1 K€	0,0 K€	0,0 K€	
SCR	R0580	19 863,1 K€				
MCR	R0600	4 965,8 K€				
Ratio of Eligible own funds to SCR	R0620	0,0 K€				
Ratio of Eligible own funds to MCR	R0640	0,0 K€				

S.23.01.01.02

Reconciliation reserve

		C0060
Reconciliation reserve		
Excess of assets over liabilities	R0700	51 191,1K€
Own shares (held directly and indirectly)	R0710	0,0K€
Foreseeable dividends, distributions and charges	R0720	0,0K€
Other basic own fund items	R0730	400,0K€
Adjustment for restricted own fund items in respect of matching adjustment portfolios and ring fenced funds	R0740	0,0K€
Reconciliation reserve	R0760	50 791,1K€
Expected profits		
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Life business	R0770	0,0K€
Expected profits included in future premiums (EPIFP) - Non-life business	R0780	2 635,0K€
Total Expected profits included in future premiums (EPIFP)	R0790	2 635,0K€

S.25.01.21.01

Basic Solvency Capital Requirement

		Gross solvency capital requirement	Simplifications
		C0110	C0120
Market risk	R0010	7 055,1 K€	
Counterparty default risk	R0020	1 539,7 K€	
Life underwriting risk	R0030	0,0 K€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Health underwriting risk	R0040	16 355,1 K€	
Non-life underwriting risk	R0050	0,0 K€	
Diversification	R0060	-5 066,5 K€	
Intangible asset risk	R0070	0,0 K€	
Basic Solvency Capital Requirement	R0100	19 883,4 K€	

S.25.01.21.02

Calculation of Solvency Capital Requirement

		Value
		C0100
Operational risk	R0130	2 290,5 K€
Loss-absorbing capacity of technical provisions	R0140	0,0 K€
Loss-absorbing capacity of deferred taxes	R0150	-2 310,8 K€
Capital requirement for business operated in accordance with Art. 4 of Directive 2003/41/EC	R0160	0,0 K€
Solvency Capital Requirement excluding capital add-on	R0200	19 863,1 K€
Capital add-on already set	R0210	0,0 K€
Solvency capital requirement	R0220	19 863,1 K€
Other information on SCR		
Capital requirement for duration-based equity risk sub-module	R0400	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for remaining part	R0410	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for ring fenced funds	R0420	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for matching adjustment portfolios	R0430	
Diversification effects due to RFF nSCR aggregation for article 304	R0440	

S.28.01.01.01

Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations

		MCR components
		C0010
MCRNL Result	R0010	1 850,9 K€

S.28.01.01.02

Background information

		Background information	
		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
		C0020	C0030
Medical expense insurance and proportional reinsurance	R0020	1 226,1 K€	38 154,4 K€
Income protection insurance and proportional reinsurance	R0030	0,0 K€	0,0 K€
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	R0040	0,0 K€	0,0 K€
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	R0050	0,0 K€	0,0 K€
Other motor insurance and proportional reinsurance	R0060	0,0 K€	0,0 K€
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	R0070	0,0 K€	0,0 K€
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	R0080	0,0 K€	0,0 K€
General liability insurance and proportional reinsurance	R0090	0,0 K€	0,0 K€
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	R0100	0,0 K€	0,0 K€
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	R0110	0,0 K€	0,0 K€
Assistance and proportional reinsurance	R0120	0,0 K€	0,0 K€
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	R0130	0,0 K€	0,0 K€
Réassurance non-proportionnelle acceptée - Réassurance non-proportionnelle santée	R0140	0,0 K€	0,0 K€
Réassurance non-proportionnelle acceptée - Réassurance non-proportionnelle responsabilité civile	R0150	0,0 K€	0,0 K€
Réassurance non-proportionnelle acceptée - Réassurance non-proportionnelle aérien, maritime, transports	R0160	0,0 K€	0,0 K€
Réassurance non-proportionnelle acceptée - Réassurance non-proportionnelle dommages aux biens	R0170	0,0 K€	0,0 K€

S.28.01.01.03

Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations

		C0040
MCRL Result	R0200	0,0 K€

S.28.01.01.04

Total capital at risk for all life (re)insurance obligations

		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
		C0050	C0060
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210	0,0 K€	
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220	0,0 K€	
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230	0,0 K€	
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	0,0 K€	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250		0,0 K€

S.28.01.01.05

Overall MCR calculation

		C0070
Linear MCR	R0300	1 850,9 K€
SCR	R0310	19 863,1 K€
MCR cap	R0320	8 938,4 K€
MCR floor	R0330	4 965,8 K€
Combined MCR	R0340	4 965,8 K€
Absolute floor of the MCR	R0350	2 500,0 K€
Minimum Capital Requirement	R0400	4 965,8 K€